

<p style="text-align: center;">INFORMATIONS 3^{ème} TRIMESTRE (2013 – 2014)</p>

A. DATES A RETENIR

1. Dates des vacances :

- Vacances de printemps : du vendredi 25 avril 2014 après la classe au lundi 12 mai 2014 à 08H00
- Pont de l'Ascension : du mercredi 28 mai 2014 après la classe au lundi 02 juin 2014 à 08H00
Rappel : en raison du pont de l'Ascension, les cours du vendredi 30 mai 2014 après-midi sont avancés au mercredi 23 avril 2014 après-midi pour les élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} (les précisions horaires vous seront communiquées en temps utiles). A cette même date, les élèves de 3^{ème} seront en stage de découverte du monde professionnel et les lycéens en examens blancs. Les demi-pensionnaires prennent automatiquement leur repas au self le mercredi 23 avril 2014, et ce quel que soit le jour habituel (ou le nombre de jours habituels) de fréquentation du self. Les externes, s'ils souhaitent déjeuner ce même jour, achètent au préalable un ticket-repas occasionnel (6,35 €) au service Economat.
- Lundi de Pentecôte : les élèves n'auront pas cours le lundi 09 juin 2014
- Vacances d'été : vendredi 04 juillet 2014 après la classe.

NB : le calendrier des vacances scolaires fixé par le Ministère de l'Education Nationale s'impose à tous et ne peut donc donner lieu à des autorisations de départ anticipé.

2. Journée "Portes Ouvertes" :

L'établissement ouvre ses portes au public le samedi 17 mai 2014 de 09H30 à 16H30 sans interruption.

3. Manifestation religieuse :

La fête de la Foi (5^{ème}) aura lieu le mercredi 25 juin 2014 (toute la journée) au monastère de Hurtebise (Belgique).

4. Manifestations culturelles :

- **Concours de chant (finale)** : "The Chanel Voice" samedi 05 avril 2014 à 20H00 en salle Marc Glaude.
- **Représentation théâtrale** : "Le théâtre fait son cinéma" les vendredi 23 mai 2014 et samedi 24 mai 2014 à 20H30 en salle Marc Glaude.
- **Spectacle Danse** : le mardi 27 mai 2014 à 20H00 au Théâtre Municipal de Sérémange-Erzange.
- **Soirée Chant-Chorale** (version 2014) : samedi 14 juin 2014 à 20H30 au Théâtre Municipal de Thionville.
- **Soirée Concert de fin d'année** : "Jeter des fleurs" (*sur des poèmes de Thérèse Martin*) vendredi 20 juin 2014 à 20H30 en salle Marc Glaude.

5. Voyage traditionnel de fin d'année :

La traditionnelle sortie de fin d'année aura lieu le mardi 1^{er} juillet 2014 à Europapark (Allemagne). Les modalités seront précisées ultérieurement.

B. INFORMATIONS

1. Inscription des nouveaux élèves :

Les inscriptions pour les nouveaux élèves sont ouvertes pour toutes les classes de la 5^{ème} à la Terminale.

2. Convocations aux épreuves du baccalauréat :

Dès l'arrivée des convocations aux épreuves du baccalauréat, une photocopie est donnée à chaque élève. L'original sera remis le jour où l'élève sera officiellement autorisé à quitter l'établissement.

3. Livres scolaires d'occasion (pour les lycéens ou futurs lycéens) :

Une bourse aux livres d'occasion est organisée par l'APEL (Association des Parents d'Elèves) et ne concerne que les livres du lycée. Pour connaître les dates et heures des dépôts et achats des livres, consulter le site de l'APEL : apel-spc.org

4. Livres scolaires neufs :

Les prix pourront être consultés sur Internet (apel-spc.org onglet ACTIONS/Bourse aux livres) à partir de la première journée de la Bourse aux livres.

- Pour les lycéens : l'APEL vous propose de commander vos livres neufs en bénéficiant d'une **réduction de 12%** par rapport au prix public (sauf Annabac) et d'utiliser la **Carte Multipass** pour le règlement des livres d'occasion et neufs. **Il vous appartient ensuite de retirer votre commande de livres neufs, dans un lieu à préciser (voir fiche avec coupon-réponse téléchargeable sur le site de l'APEL).**
- Pour les collégiens : les manuels scolaires sont prêtés gracieusement par l'établissement durant l'année scolaire. Par ailleurs, les élèves utilisent des documents personnels en cours d'année tels que les fichiers, cahiers d'activités... L'APEL se chargera de la commande groupée qui permet de bénéficier d'une remise par rapport au prix public. Les outils pédagogiques seront distribués dans les classes début septembre en échange du paiement.

5. Transports scolaires :

Pour toute question d'ordre général, vous pouvez vous adresser à Mme MAURIN à l'Accueil de l'établissement (uniquement l'après-midi).

- Tous les élèves qui se rendent au Collège ou au Lycée par le train doivent renouveler leur abonnement. Ils s'adresseront à l'Accueil pour retirer le questionnaire SNCF à partir du lundi 02 juin 2014.
- Les cartes "Autobus" (Citéline, Conseil Général) sont renouvelées automatiquement pour les élèves subventionnés. Pour une 1^{ère} demande, il faut retirer un questionnaire de transport à l'Accueil à partir du lundi 02 juin 2014.
- Pour les élèves qui entrent en 2^{nde}, le transport peut être subventionné. Pour tout renseignement, s'adresser à l'Accueil à partir du lundi 02 juin 2014.

6. Bourses :

Pour les élèves du Collège, les demandes de bourses se feront **du 1^{er} au 30 septembre 2014** pour l'année scolaire **2014/2015**. Pour tout renseignement, s'adresser à Mme MULLER au service comptabilité.

7. Divers :

- **En cas d'absence d'un professeur**, aucun élève n'est autorisé à quitter l'établissement même s'il prend l'initiative de téléphoner à ses parents pour qu'ils viennent le chercher.
- **Différents objets** (vêtements, trousse, clés de voiture, montres...) non réclamés à ce jour sont à retirer rapidement au bureau de la Vie Scolaire. Les affaires non réclamées seront conservées jusqu'aux prochaines vacances. Passé ce délai, elles seront données à une œuvre caritative.
- **Sécurité** : un système de vidéosurveillance contrôle les entrées et sorties principales de l'établissement ainsi que les endroits où les élèves entreposent leurs affaires pendant les récréations (préau couvert, entrée B5 et entrée du CDI, hall du B7).
- **Cours d'EPS** :
 - pour plus de sécurité, tous les objets de valeur doivent être déposés auprès des professeurs, pendant les cours d'EPS. Une armoire fermant à clé est prévue à cet effet au gymnase ;
 - en cas d'inaptitude partielle ou totale, merci de télécharger les documents appropriés sur le site de l'établissement (onglet téléchargements/infos sport).
- **Infirmerie** : il s'agit d'un service scolaire pour pallier aux premiers soins d'urgence (accident...) mais aussi effectuer de la prévention (lutte contre le tabagisme...). Un élève malade sera renvoyé chez lui. Merci de ne pas envoyer d'enfant malade à l'établissement.

G. HENRYON